

plus que quatre qui s'appuient sur la rive gauche du Rhône. Ce pont n'était pas construit en ligne droite, et chacune de ses extrémités était terminée par une tour. C'est qu'une pensée de guerre ou de révolte présidait à tous les édifices construits dans la ville d'Avignon et sous ses murs, aussi bien les ponts que les palais et les palais que les églises dont on voit encore les clochers couronnés de machicoulis et de créneaux. En ces temps-là, les cloches bénies, au nom d'un dieu d'amour et de paix, sonnaient aussi souvent l'heure des homicides combats que l'heure de la prière. C'est ce que nous a confirmé Lefranc de Pompignan, dans des vers assez mauvais, il faut leur rendre cette justice :

Vers cette rive, sur un roc
Est la cité papale,
Que, sous la clef pontificale,
Les gens de soulane et de froc
Défendraient fort bien dans un choc (1).

Un pont suspendu, placé en axe de la porte de l'Oulle, a remplacé le pont gothique. C'est sur ce nouveau pont, d'une construction élégante, que nous avons passé le fleuve qui se partage ici en deux branches : celle sur la rive gauche a le double inconvénient de cesser d'être navigable, pour peu que les eaux baissent, et de contraindre la navigation de s'éloigner d'Avignon où elle aurait cependant le plus grand intérêt à aborder. La navigation rencontre en outre sur la rive droite, des entraves causées par les matériaux d'une ancienne construction et par le maintien d'un pont en bois. Les travaux à exécuter sur ce point pour assurer en tout temps, au bras de la rive gauche, le volume d'eau nécessaire, sont de la plus grande urgence. Les Conseils généraux de plusieurs départements riverains, les Chambres de commerce de Lyon, de St-Etienne, d'Avignon de Beaucaire, de Marseille ; la Commission spéciale, instituée à Lyon au mois de janvier 1844 pour

(1) *Voyage de Languedoc et de Provence*, par Lefranc de Pompignan, en 1740.